

# LA F.A.P.E À LA SDS ???

## 10 questions au Sous-Directeur de la Sûreté.



- 1 Qui sont les référents F.A.P.E au sein des brigades ?
- 2 Sur quelles bases ces référents sont-ils nommés et quelles sont leurs qualifications requises par la réglementation ?
- 3 Quels programmes ces référents doivent-ils dispenser ?
- 4 Les programmes ont-ils un socle commun et quelles en sont les spécificités pour la SDS ?
- 5 Quid des e-formations : sur le temps de travail, le temps personnel ?
- 6 Qui peut dispenser les formations "armement" et les formations bagagix ?
- 7 Quel est le calendrier de ces formations ?
- 8 Quels sont les créneaux horaires pour ces formations ?
- 9 Ces formations peuvent-elles se faire sur les vacances où les collègues doivent-ils bénéficier d'un temps supplémentaire "formation" ?
- 10 Des lieux sont -ils dédiés à ces formations ?

La FAPE est une étape décisive pour la carrière de nos jeunes collègues. Ce module de formation continue ne doit pas mener à certaines dérives constatées sur le terrain.

**UNITÉ SGP POLICE FSPN veillera à la bonne application des directives de la DCRFPN.**

*Nous ne lâchons rien !*

**UNITÉ SGP**  
**POLICE**  
FSPN FSMI-FO

100% Gradés, Gardiens, ADS et P.A.T.S

unitesgppolicefspn@gmail.com  
01 80 15 38 30



08/02/2022

